

Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....

**C.C.A.S. de
CERVENs**

DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CERVENs

Nombre de membres en exercice :	15	VOTE :	pour	09
Présents :	09		contre	0
Qui ont pris part à la délibération :	09		abstention	0

Date de la convocation : 19/02/2026

Secrétaire de séance : Michèle CALLENDRIER

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER À 20 H

**Délibération
n°2026/02**

L'an deux mil vingt-six le vingt-cinq février, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CERVENs dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Président.

PRÉSENTS :

BOSSUS Anne-Marie / CALLENDRIER Michèle/ DEGLAVE Andrée/
KELLER Sophie / LECLERCQ Alain/ PEILLEX Michelle/ PROFFIT Thierry/
THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

EXCUSÉS :

FAVRE Serge/ LEYDIER Serge/ NOEL Danièle/ NOEL Ruta/ OSEIRA
Florence/ SANDRAL Linda.

Décisions
budgétaires

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 du CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale,

Monsieur le Président rappelle les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat antérieur reporté, excédent----- **6 116.78 €**
Recettes arrêtées à la somme de ----- 5 357.91 €
Dépenses arrêtées à la somme de ----- 4 914.18 €
Soit un excédent global de fonctionnement de ----- 6 560.51 €

Il propose aux membres du CCAS d'affecter le résultat de l'exercice 2025 soit 6560.51 euros à l'exercice 2026.

Le Centre Communal d'Action Sociale, après avoir délibéré et à l'unanimité ;

CONSIDERANT les résultats du compte financier unique 2025,

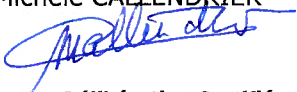
⇒ **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter l'excédent global de fonctionnement de 6 560.51 € à la section de fonctionnement du budget 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du CCAS,
Gil THOMAS

La secrétaire,
Michèle CALLENDRIER



**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise

Le : **- 5 MAR. 2026**

Reçue en Préfecture

Le : **- 5 MAR. 2026**

Mise en ligne sur le site de la
commune

Le : **- 5 MAR. 2026**

Le Président, Gil THOMAS

